



LA FORCE POUR BÂTIR LA GUYANE

Liste conduite par
Rémy-Louis BUDOC

UN TERRITOIRE, UN PEUPLE, UN CAP.



M. BRUNE Paulin
Section de Cayenne



M. BUDOC Rémy-Louis
Section de la Petite Couronne



M. NOKO Christian
Section de la Grande Couronne



M. THERESE Jocelyn
Section de l'Oyapock



M. MAKEBE José
Section des Savanes



Mme AMAIKON ép. DJANI Émilie
Section du Haut-Maroni



M. SOMMER SCHAECHTELE
Alexandre
Section de Saint-Laurent-du-Maroni



M. LYFOUNG Somsanouk
Section de la Basse-Mana

LA FORCE POUR CONQUÉRIR LE TERRITOIRE, REDYNAMISER L'ÉCONOMIE, CRÉER DES EMPLOIS PÉRENNES

Résoudre les problèmes fonciers

Le foncier doit revenir aux collectivités locales, c'est une exigence absolue : les besoins étant urgents (logement, agriculture, constructions publiques...).

Accélérer le transfert des terres appartenant de l'Etat aux collectivités locales, réformer l'EPAG pour une meilleure prise en compte des Associations agréées dans le domaine foncier.

Conquérir le territoire

Le désenclavement demeure une priorité.

Un réseau routier, la révolution des transports, et des services publics performants

J'exigerai de l'Etat qu'il s'engage financièrement pour les investissements indispensables au bouclage du territoire, avec la route le long des fleuves Maroni jusqu'à Maripasoula et le long de l'Oyapock, ainsi qu'une liaison jusqu'à Saul, prolongée par une liaison vers Cayenne. Ce qui facilitera le quotidien de nos compatriotes de l'intérieur et contribuera à resserrer le lien social.

- Pour Cayenne, les Petite et Grande Couronnes : d'ici 2020, tout le réseau de bus sera neuf ou totalement rénové avec vidéo-protection, information voyageurs et la 4G accessible.
- Nous mettrons en œuvre un véritable transport en commun organisé, en confortant la modernisation du réseau de circulation des bus, avec des voies dédiées de circulation. Nous lancerons les études d'impacts techniques et financiers, pour un système de Tram-Train à venir, répondant aux attentes de la population.
- Nous mettrons en place dans les grandes agglomérations des parkings sécurisés, confiés à des concessionnaires
- Une liaison par bus régulière, moderne et sécurisée entre Cayenne et les villes du Littoral jusqu'à Apatou, sera instaurée.

Transport aérien

- Une société d'économie mixte régionale (SEMR), sera chargée d'assurer les investissements nécessaires au bon fonctionnement des aéroports de l'intérieur, dans des conditions de sûreté et de sécurité répondant aux standards réglementaires (détachement de personnels volontaires de la CTG).
- Air Guyane devra poursuivre sa mission de service public prioritaire de desserte des communes enclavées, et déployer ses ailes vers le Surinam, le Brésil, le Guyana et d'autres destinations de la Caraïbe et de l'Amérique du sud.

Transport fluviomaritime

- En matière fluviale : poursuivre le travail de responsabilisation des utilisateurs et des transporteurs.
- En matière maritime : Nous mettrons en œuvre le partenariat signé en 2015 entre le Grand Port Maritime (Dégrad-des-Cannes et Kourou) et le Port de l'Ouest à Saint Laurent du Maroni. Leur développement doit être

assuré grâce à leurs atouts respectifs (cabotage autour de ces deux plateformes) et le développement des lignes maritimes vers les Antilles, l'Amérique du Sud et l'Europe.

- Le port de commerce aura les moyens d'aménager le foncier disponible, pour accueillir des activités industrielles porteuses, dans une stratégie d'économie circulaire
- La logistique pétrolière portuaire est une perspective à envisager
- La CTG impulsera la mise en place d'une Conférence portuaire du Plateau des Guyanes, sous l'égide du Grand Port Maritime

Un secteur hautement stratégique : la production d'énergie

En qualité d'Exécutif, j'ouvrirai les débats avec les acteurs concernés par l'avenir énergétique de la Guyane (Programmation Pluriannuelle de l'Energie - PPE). Il n'y aura aucune exclusive à priori, qu'il s'agisse de biomasse, de solaire, d'hydraulique, de thermique ou d'éolienne.

Redynamiser l'économie, soutenir les TPE-PME locales

- La préférence PME-TPE : toutes les factures dues par la CTG aux PME-TPE seront réglées dès réception. Nous adapterons la taille des marchés publics de la CTG pour que les PME-TPE locales puissent plus facilement y concourir. Nous aiderons au maintien des commerces et des services publics de proximité.
- Priorité aux produits locaux : nous inscrirons des clauses sociales et nous imposerons des conditions strictes de service après-vente dans les marchés publics de la CTG pour encourager les entreprises à s'implanter en Guyane.
- Nous déploierons le Comité du Tourisme, sous forme d'Agences filiales, sur le territoire des Communautés de Communes : détacher, sur la base du volontariat, des agents de la CTG pour ces missions nouvelles.

Transparence sur le marché de l'emploi

Nous mettrons en place une plateforme « transparence pour l'emploi » en partenariat avec Pôle Emploi pour faciliter la connaissance des emplois non pourvus disponibles

- Nous supprimerons les formations qui ne débouchent sur rien : en lien avec les partenaires sociaux, pour concentrer les moyens sur les secteurs qui recrutent
- Nous financerons les formations aux métiers de l'environnement, aujourd'hui négligées.
- Nous développerons des industries dans l'Ouest, dans des Zones Franches Industrielles d'Exportation (ZFIE), pour créer de véritables bassins d'activités et d'emplois durables.
- La Collectivité financera des chaires d'excellence pour attirer les chercheurs renommés.

LA FORCE DU PRINCIPE D'ÉGALITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Pour une mixité sociale réelle et durable

En matière de logements sociaux, nous voulons :

- Intégrer la gouvernance des sociétés publiques de construction, pour impulser une vision territoriale de l'aménagement du territoire et intensifier le développement du logement adapté aux capacités financières des familles modestes.
- En lien avec les maires, nous exigerons des constructeurs qui bénéficient de garanties d'emprunts de la CTG, que les programmes intègrent la vidéo protection.

Le sport au centre du projet de la CTG

- Nous ouvrirons les installations sportives des lycées le soir, le week-end et pendant les vacances scolaires. Nous utiliserons le mécénat d'entreprise pour aider nos sportifs : nous ferons appel aux entreprises partenaires de la CTG pour financer des bourses aux jeunes de haut niveau.

Une formidable ambition culturelle

L'hyper concentration des activités culturelles sur l'île de Cayenne, bride une culture guyanaise pourtant riche d'un formidable patrimoine et d'un bouillonnement d'initiatives.

- Nous augmenterons de 100 % le budget à la culture.
- Davantage de culture pour les lycéens.
- Des financements innovants : avec le mécénat et le financement participatif.
- La CTG doit être garante du respect des cultures et traditions des peuples autochtones.
- Nous poursuivrons la valorisation du Carnaval Guyanais et la promotion des atouts de la Guyane.

Désenclavement technologique

- Mettre fin à la fracture numérique : L'accession de chaque habitant aux technologies de communication éprouvées (téléphone, télévision, internet, 4G, etc.) sur tout le territoire. Cela doit notamment devenir une réalité pour les populations de l'intérieur.
- Poursuivre la coopération régionale en Amérique du sud dans les domaines de la recherche fondamentale et appliquée et des hautes technologies (télémédecine, télétravail, télésurveillance, biodiversité, etc.) en valorisant l'Université de Guyane.
- Promouvoir la FOD (Formation à distance).

Développer la médecine de proximité

La Guyane accuse un retard inacceptable dans ce domaine. Notre territoire est le premier désert médical français :

- Nous affirmerons notre soutien aux médecins libéraux et la complémentarité du public et du privé. Nous soutiendrons financièrement tous les médecins libéraux qui assureront des soins dans les zones en pénurie et isolées.

- Nous donnerons la priorité à la prévention : VIH, Alzheimer, suicide...
- Nous poursuivrons la modernisation des hôpitaux et exigerons une sécurité sanitaire exemplaire.
- Nous accentuerons notre autonomie dans les spécialités médicales manquantes.
- Handicap : nous placerons chaque personne handicapée au centre de nos préoccupations.

Un avenir pour chaque jeune : un Plan Marshall pour les jeunes en difficulté

- Un stage pour chaque jeune : Quand on n'a ni réseau ni piston, c'est le parcours du combattant. Pour mettre fin à cette inégalité, tous ceux qui recevront une subvention ou qui concluront un marché avec la CTG, auront l'obligation de recruter au moins un jeune en stage, en contrat d'alternance ou en apprentissage.
- Des lycées et collèges modernes : L'utilisation de la technologie de la 4G sera généralisée au niveau des collèges et lycées.
- Les trajets entre le lycée et les transports publics les plus proches seront entièrement sécurisés avec un éclairage renforcé, de la vidéo protection et la présence d'une force de sécurité des transports.
- Nous triplerons le parc de logements étudiants et adapterons le nombre de places d'internat, avec un effort particulier pour l'accueil des jeunes des communes enclavées.
- Nous organiserons des études surveillées, du soutien scolaire et des activités culturelles et sportives.
- Nous conforterons le rayonnement interrégional de l'Université de Guyane, par des formations généralistes initiales de haut niveau.
- Nous donnerons à l'Opérateur Public Régional de Formation (OPRF), les moyens indispensables à la poursuite de sa mission sur tout le territoire Guyanais.
- Nous diversifierons les filières de formation d'ingénieurs tout au long de la vie, initiées par le CNAM sous l'égide de l'OPRF.
- Nous organiserons et/ou intensifierons la formation dans des domaines stratégiques.
- Nous favoriserons la consommation des produits locaux et bio dans les cantines, et soutiendrons la création d'une véritable école de formation hôtelière en Guyane.

Nous renforcerons la présence de la Mission Locale auprès des jeunes sous forme d'agences, sur le territoire des Communautés de Communes (détachement d'agents volontaires de la CTG).

Nous ouvrirons de nouveaux CFA et des classes préparatoires aux formations de BTS dans l'Ouest Guyanais. Nous créerons des internats et une aide à l'hébergement pour les jeunes des communes éloignées.

Respect du droit

La sécurité est la première des libertés, nous devons en faire notre priorité.

- L'insécurité chronique mine le quotidien des citoyens. Même s'il s'agit d'une mission régalienne de l'Etat, la CTG ne peut ignorer son impact sur le climat des affaires et la tranquillité publique.

Nous organiserons une Conférence entre l'Etat et les élus de la CTG, afin de définir ensemble une stratégie face

à ce fléau - signature de contrats territoriaux avec les communes dans le domaine de la sécurité - déploiement de caméras - plateaux techniques de surveillance - moyens divers et modernes de contrôle...

- La question de l'immigration : nous réexaminerons les termes de la coopération financière avec les pays qui refusent les reconduites à la frontière de leurs ressortissants en situation irrégulière.

LA FORCE POUR REVOIR LA GOUVERNANCE DE LA CTG

La réorganisation complète de la gouvernance dès la mise en place de la CTG

Ethique politique : Nous sanctionnerons financièrement l'absentéisme des élus et mettrons fin aux conflits d'intérêts. Chaque élu remplira une déclaration d'intérêts consultable par tout Citoyen et ses indemnités seront réduites à due concurrence de ses absences aux réunions de la Collectivité Territoriale de Guyane.

Il y a du travail pour tous les agents de la CTG

- Nous mettrons fin aux risques psychosociaux au sein de l'organisation de plus de 3200 agents (Département et Région) et nous respecterons les dispositions relatives à l'humain, au cœur du système.
- Nous permettrons des aménagements de temps de travail par une nouvelle organisation sociétale. Nous faciliterons la mobilité et nous autoriserons les départs volontaires. Nous repenserons totalement l'organisation humaine (accompagner et non sanctionner les changements volontaires de vie).
- Nous accélérerons la formation des encadrants par une préparation au concours d'administrateur.

Nous négocierons un Pacte Social de Progrès avec les partenaires sociaux de la CTG.

Audit des finances de la collectivité territoriale

- Une certaine opacité règne sur cette question en période électorale : un audit s'imposera dont les conclusions seront portées à la connaissance de la population.

Octroi de mer : un juste retour pour les communes

- Le Département ponctionne depuis 1974, 35% de l'octroi de mer normalement dû aux communes. Nous mettrons en place un Avenant financier au Contrat de Plan Etat-CTG, pour « booster » l'aide aux communes. L'Etat sera mis à contribution pour tous les projets, notamment ceux qui comportent une partie régalienne.

Le développement de la coopération régionale

- La coopération régionale a fait quelques progrès, et la Guyane s'apprête à intégrer le CARICOM, grand marché des Caraïbes. Coopérer c'est négocier avec les chefs d'Etat, la fin des fraudes, du trafic de drogue, de l'illégalité. C'est également se battre pour que des dérogations européennes facilitent un meilleur commerce international gagnant-gagnant.

Le marché Antilles-Guyane, doit profiter d'abord aux Guyanais. L'octroi de mer doit devenir une taxe indirecte, juste et vraiment utile au développement, sans remettre en cause les finances communales. C'est un débat à ouvrir avec l'Association des Maires.

Votez et faites voter « LA FORCE POUR BÂTIR LA GUYANE »

conduite par **Rémy-Louis BUDOC**

M. BRUNE Paulin
Section de Cayenne

M. BUDOC Remy-Louis
Section de la Petite Couronne

M. NOKO Christian
Section de la Grande Couronne

M. THERESE Jocelyn
Section de l'Oyapock

M. MAKEBE José
Section des Savanes

Mme AMAIKON ép. DJANI Emilie
Section du Haut-Maroni

M. SOMMER SCHAECHTELE Alexandre
Section de Saint-Laurent-du-Maroni

M. LYFOUNG Somsanouk
Section de la Basse-Mana

UN TERRITOIRE, UN PEUPLE, UN CAP